



Vol de chéquier et harcèlement des commerçants arnaqués

Par **evann**, le **03/10/2011** à **19:53**

Bonjour,

Je me suis faite volée deux chèquiers complets contenant notamment des RIBs.

J'ai porté plainte auprès de la police, fait opposition sur mon compte bancaire. Ma banque a remboursée tous les chèques et prélèvements émis par le voleur.

Mon problème est que je reçois tous les jours 3 à 4 courriers agressifs de commerçants me demandant de leur justifier que j'ai bien été volée: photocopies de plaintes, photocopie de carte d'identité..et j'en passe.

Le soucis est qu'on ma volé 81chèques (2 chèquiers)!!!...donc ça fait beaucoup de courriers en recommandé à faire...

Ma question: suis je obligée de leur répondre (menaces de contentieux, recouvrement,huissiers...) ou non puisque je suis victime et que ma banque et la police ont validé le fait que je n'étais pas émettrice des ces chèques???

Je tiens à préciser que c'est ma banque qui a perdu les chèquiers lors de l'envoi à mon domicile. Qu'elle a reconnu que tout ceci n'était pas de mon fait et a pris l'initiative de me rembourser les recommandées des courriers envoyées aux commerçants.

Merci d'avance de l'aide apportée.

Cdt

Aurélie

Par **mimi493**, le **03/10/2011** à **21:56**

Répondez leur en lettre simple de s'adresser à la police et à votre banque